



CTC MODE D'EMPLOI (Procédure d'engagement dans FBI)

Destinataires : Comités Départementaux et Ligues Régionales.

Nombre de pièces jointes : 1

- Information**
 Diffusion vers :
 Echéance de réponse :

Vous avez été en copie d'une note adressée à toutes les Coopérations Territoriales de Clubs. Si tous les documents qui étaient joints pouvaient vous concerner, nous souhaitons particulièrement attirer votre attention sur la nouvelle procédure d'engagement des équipes constituées au sein des CTC (merci de bien vouloir consulter le document joint).

Par ailleurs nous vous rappelons quelques points importants :

- Les ententes sont exclusivement réservées au niveau départemental et ne peuvent accéder à une phase régionale en cours de saison.
- Les clubs membres d'une même CTC peuvent constituer des ententes entre eux mais pas avec des clubs extérieurs.
- Une équipe ne peut changer de type au cours de la saison (EN vers IE).
- Les AS ne sont délivrables qu'entre clubs membres d'une même CTC (sauf AS U20 et AS HN).
- Les AS ne permettent de jouer que dans une seule IE d'un seul autre club de la CTC.
- Il est fortement conseillé de délivrer les AS en deux temps comme indiqué dans le tutoriel.
- Les structures peuvent accepter plusieurs équipes constituées au sein de la même CTC dans la même division de leur championnat sous réserve de garantir l'équité sportive aux autres clubs.

Contact :  ctcassistance@ffbb.com  : 06.89.80.15.90  : 01.53.94.26.64

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Philippe CABALLO Responsable Serv. Développement et Accompagnement des Structures	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-07-03 4 Dem Clubs Note CTC pour CD et LR (Engagement dans FBI) - VFIN	